EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **29 avril 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt neuf avril deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 22 avril 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Philippe BOHELAY à Alain BARDOT, Danielle AUROI à Roger GIRARD, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Chantal MERCIER-COURTY à Pascal GENET, Martine REMBERT-MANTELET à Odile VIGNAL, Yves REVERSEAU à Patricia AUCOUTURIER, Marie SAVRE à Corinne NAJIM, Louis VIRGOULAY à Christine DULAC-ROUGERIE**

Absent(e)s :

Secrétaire : **Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Michel FANGET donne pouvoir à Madame Christine PERRET à partir de la question n°7.
Madame Nicole BARBIN, Messieurs Guy BALLET, Jean-Pierre BRENAS, Didier MULLER, Jean-Philippe VALENTIN quittent la séance après la question n° 9.

Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE à partir de la question N° 10.
A partir de la question n° 10, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 23
MARCHÉS PUBLICS - AVENANTS

MARCHES – ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES – AUTORISATION DE LANCEMENT DE PROCEDURES
(Article L.2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer des marchés dans les domaines suivants pour :

I - La réalisation de travaux
II - L'achat de fournitures
III - L'achat de services

I – La réalisation de travaux

1) Réalisation d'aires de sécurité pour les jeux d'enfants

Il s'agit de lancer un marché de travaux pour assurer la sécurité des installations ludiques à destination des jeunes enfants dans les crèches, les haltes-garderies, les maternelles et les espaces verts municipaux.

Le coût annuel de l'opération est estimé entre 140 et 160 000 € HT et les crédits sont inscrits sur les imputations suivantes :
Pour les groupes scolaires, 23-213-2312.8-196 : 50 000 € TTC ;
Pour les crèches, 23-64.1-2312.8-197 : 15 000 € TTC ;
Pour les espaces verts municipaux, 23-823-2312.8-199 : 95 000 € TTC.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché fractionné à bons de commande en lot unique pour une durée de un an, renouvelable 3 fois.
Montant mini annuel : 40 000 € HT
Montant maxi annuel : 160 000 € HT

Nature des prestations :
Réalisation d'aires de sécurité pour les jeux d'enfants

II – L'achat de fournitures

1) Achat de fournitures de bureau

Le marché relatif aux fournitures de bureau arrive à expiration le 31/12/11. Il convient donc de procéder à son renouvellement pour une période initiale de un an reconductible 3 fois.
L'approvisionnement en fournitures de bureau a principalement pour but d'assurer le fonctionnement administratif des services municipaux.

Le montant estimé annuel est de 151 000 € HT, pour les 5 lots. Pour l'année en cours, les crédits sont inscrits à hauteur de 200 180 € TTC sur l'imputation multi fonctionnelle 011-020.9-6064-743-028.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché de fournitures fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribué en 5 lots séparés pour une durée de un an, renouvelable 3 fois.

Définition et étendue des lots

lot n° 1 : Fourniture d'articles de bureau et papier par plate forme d'achat électronique
valeur mini *:* 80 000 € HT
valeur maxi *:* 175 000 € HT

lot n° 2 : Calendrier
valeur mini : 2 000 € HT
valeur maxi : 4 500 € HT

lot n° 3 : Tampons
valeur mini : 2 000 € HT
valeur maxi *:* 4 500 € HT

lot n° 4 : Fourniture de papier spéciaux
valeur mini : 5 500 € HT
valeur maxi : 20 000 € HT

Lot n° 5 enveloppes avec impression
valeur mini : 10 000 € HT
valeur maxi *:*33 000 € HT

2) Renouvellement du parc d'horodateurs

Le parc actuel d'horodateurs est vieillissant. Cette vétusté se traduit par un coût d'entretien en augmentation, des incidents techniques rendant les collectes laborieuses et un aspect visuel fortement dégradé. Du fait de la diversité des matériaux et notamment de l'usage de plastique, les traitements anti tags s'avèrent inefficaces.
Il s'agit de lancer une consultation pour procéder au renouvellement du parc d'horodateurs avec des machines centralisées de manière à offrir une sécurité accrue des collectes, un aspect visuel correct et pérenne et une fiabilité technique accrue.
Prix pour la réfection d'un horodateur : 3 350 € HT.
Coût actuel d'un horodateur neuf : 3 600 € H.T.
Compte tenu du contexte, de l'évolution des technologies, de l'évolution des zones de stationnement payant, ce marché est défini sans quantité maximale.
Pour la durée ferme des quatre ans du marché, le montant total de l'opération est estimé à 2 195 000 € HT qui seront payés pour les dépenses 2011 à partir des 2 625 220 € TTC inscrits sur l'imputation 21-82221-2158-533-141.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics à lot unique pour une durée ferme de quatre ans.

Quantité mini du marché pour 4 ans : 200 horodateurs

Nature de la prestation :
Fourniture et pose d'horodateurs.

3) Fourniture de pièces détachées et maintenance des machines de signalisation routière

Les services municipaux, à savoir les services de l'espace public, sont amenés à acheter diverses pièces détachées et à faire réaliser des maintenances préventives ou curatives sur les machines de signalisation horizontale.
Il convient de lancer un marché concernant ces achats.
L'identification des fournitures nécessaires au fonctionnement des services intervenant au fur et à mesure des besoins, il est proposé la conclusion d'un marché à procédure adaptée et à bons de commande avec montant minimum et maximum, d'un an reconductible une deux ou trois fois.
Les services pourront, par émission de bons de commandes dans la fourchette mini/maxi acheter les produits qui sont, soit définis au bordereau des prix du marché, soit issus des catalogues proposés par le titulaire auxquels on applique le rabais consenti.

Le coût annuel de l'opération est estimé à 12 000 € HT. Les besoins étant communs à plusieurs services, les crédits budgétaires inscrits sont multiples.

Procédure Adaptée – en application de l'article 28 du CMP
Marché de fournitures fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribué en un lot unique pour une durée de un an, renouvelable 3 fois.

Définition et étendue du marché
Fourniture et maintenance des machines de signalisation horizontale
valeur mini annuelle *:* 3 000 € HT
valeur maxi annuelle*:* 12 000 € HT

4) Fourniture et acheminement de gaz naturel pour la Ville de Clermont Ferrand

La Ville dispose de 176 contrats d'acheminement et de fourniture de gaz naturel pour couvrir les besoins de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de cuisine et des véhicules GNV pour un montant de 1 160 350 € TTC en 2010. De plus, 4 contrats d'achat d'énergie finale pour un montant de 300 000 € TTC / an seraient repris par l'achat direct de gaz naturel (imputation budgétaire : 00 011 0209 60613 562 751).
Dans le cadre de la libéralisation du marché de l'énergie, depuis le 1er juillet 2007, les nouveaux contrats d'acheminement et de fourniture de gaz naturel doivent répondre aux procédures de mise en concurrence. Ainsi, depuis cette date, 5 contrats ont été conclus avec différents fournisseurs.

Par ailleurs, le marché du gaz naturel connaît de fortes variations, ainsi des opportunités de maîtrise des coûts de fourniture apparaissent.
Il est proposé d'engager une procédure d'accord cadre pour :

-répondre aux nouveaux besoins en gaz naturel pour les sites prochainement mis en service et non encore connus,
-saisir des opportunités éventuelles d'optimisation d'achat pour les contrats existants aux tarifs régulés.

Cette procédure permettrait d'améliorer le suivi des consommations et des coûts de fourniture du gaz naturel avec l'intégration d'outils modernes de suivis des contrats.

Les crédits nécessaires à cette opération sont inscrits pour l'année 2011 sur les imputations suivantes :

Imputation	Montant € TTC
00 011 020.9 60612.2 565 751	1 150 000
01 011 6061.22 751	8 500
02 011 6061.22 751	1 850
TOTAL	1 160 350

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché de fourniture passé en procédure d'accord cadre, attribué à plusieurs opérateurs économiques en application de l'article 76 du Code des Marchés Publics en 3 lots séparés, sans montant mini et maxi, pour une durée ferme courant de la date de notification au 30 juin 2013, soit environ 22 mois et 15 jours.

Objet et étendue du lot 1 :
Ensemble des contrats existants soumis à une offre de marché et l'ensemble des contrats pour les sites futurs non encore connus à ce jour.

Objet et étendue du lot 2 :
Ensemble des contrats existants aux tarifs régulés de types T1 et T2
- soit environ 136 contrats pour 6 510 MWh PCS / an

Objet et étendue du lot 3
Ensemble des contrats existants aux tarifs régulés de type T3 et T4
- soit environ 34 contrats pour 17 500 MWh PCS / an

Caractéristique des marchés subséquents

Pour le lot 1, remise en concurrence organisée à chaque survenance du besoin.

Pour les lots 2 et 3, périodicité de la remise en concurrence : une seule fois dès l'attribution de l'accord cadre , pour une date de début de fourniture fixée au 31 octobre 2011.

Forme des marchés subséquents :
Les marchés subséquents auront la forme d'un marché ordinaire. Les montants et quantités consommés feront l'objet d'une estimation.

III – L'achat de services

1) Marché à Bons de Commande pour des inspections détaillées et expertises d'Ouvrages d'Art sur le territoire de la ville de Clermont-Ferrand

Les ouvrages d'art doivent faire l'objet de visites régulières permettant de suivre le comportement de l'ouvrage dans le temps. Il existe en matière d'ouvrages d'art plusieurs niveaux d'expertises que l'on programme en fonction de la nature de l'ouvrage. Ces différents niveaux d'expertises permettent une définition des travaux d'entretien. A cette fin, il est proposé de conclure un marché avec un prestataire extérieur comprenant les différentes prestations relatives à chaque type d'expertise pour chaque type d'ouvrage d'art dont est propriétaire la ville de Clermont-Ferrand.
Il est proposé la passation d'un marché à bons de commande, permettant au fur et à mesure des budgets annuels alloués à la vérification des ouvrages et des priorités relatives à l'état des ouvrages, de passer commandes des expertises les plus pertinentes, pour connaître l'état général et assurer un suivi des ouvrages.

Le coût global de l'opération est estimé à 160 000 € HT sur 4 ans. Pour 2011, les crédits sont inscrits à hauteur de 60 000 € TTC sur l'imputation 20-822.1-2031.161-570.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché de service d'essais et d'analyses techniques à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de un an renouvelable 3 fois, avec un
montant mini annuel de 20 000 € HT
un montant maxi annuel de 80 000 € HT.

Nature des prestations :
Inspection détaillée, signalisation nécessaire, rapport de visite, documents de synthèse, instrumentation d'ouvrages

2) Réparation et entretien des parcours touristiques de la Ville de Clermont-Ferrand

Le service Gestion et Maintenance de la Direction de l'Espace Public est chargé de l'entretien du mobilier urbain composant les parcours touristiques remis à niveau au cours de l'année 2010.
Les éléments composant les parcours touristiques peuvent faire l'objet d'actions de vandalisme ou peuvent être accidentés, aussi il convient de pouvoir par le biais d'un marché faire intervenir des prestataires extérieurs pour les réparer. Ceci est essentiel si on veut maintenir à niveau l'ensemble des 4 parcours touristiques (trois parcours en centre ville et un parcours sur Montferrand) et le symposium des œuvres monumentales.
Le marché proposé est un marché à bons de commande répartis sur deux lots techniques pour une durée de quatre ans, sans montant minimum ni maximum considérant qu'il est difficile de prévoir annuellement le montant des dégradations pouvant intervenir.
Un crédit de 15 000 € TTC par an, correspondant à l'estimation de dépense, est alloué à cette opération sur l'imputation 00-011-824-61558-Op1342-570 .

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché de service fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics, sans montant mini, ni maxi pour une durée ferme de quatre ans, attribué en deux lots séparés.

Nature des prestations :

Lot n° 1 : Interventions sur Relais Information Touristiques, bornes et médailles
Comprend le nettoyage des différents équipements, le remplacement de tout élément ou partie les composant et les interventions de protection (vernis ou produit anti-graffiti)

Lot n° 2 : Interventions sur les totems
Comprend le nettoyage des éléments et le remplacement de tout élément détérioré : porte vitrée, chapeau, statuette, miroir, serrures, face verticales, cornières, etc.….

3) Appel d'offres ouvert pour l'exploitation d'installations thermiques de divers bâtiments communaux

La consultation pour l'exploitation des installations thermiques a été lancée le 22 décembre 2010. Pour chacun des 4 lots, les candidats ayant présenté une offre ont modifié les clauses du cahiers des charges suite à une incompréhension des demandes de la collectivité au regard du calcul des quantités de chaleur nécessaires au fonctionnement des bâtiments concernés. Ces incompréhensions ont été relevées par les candidats quelques jours avant la date de remise des offres rendant toute modification du dossier impossible par la collectivité au regard du Règlement de Consultation.

Par ailleurs, suite à la décision favorable de lancement d'un accord cadre pour la fourniture de gaz naturel, il a été notamment décidé de reprendre directement par la collectivité les contrats de fourniture d'énergie des bâtiments concernés par le marché d'exploitation de chauffage.

Aussi afin de permettre de relancer une consultation sur de nouvelles bases techniques, la consultation a été déclarée sans suite.

Il est proposé de lancer une consultation dont les caractéristiques seraient les suivantes :

- Forme de la procédure :
 Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
 Marché de service ordinaire pour une durée ferme de sept ans, attribué en trois lots séparés.
 Pour l'année 2011, les crédits sont inscrits sur l'imputation 011 020.9 6156 576 775 pour les prestations P2/P3.

- Durée :
 Les nouveaux contrats prendraient effet au 31 octobre 2011 contre le 1er juillet 2011 initialement.
 La fin des contrats seraient maintenus au 30 juin 2018.

- Allotissement :
 Lot 1 : Site de Ker Netra
 Lot 2 : Musée d'Art Roger Quilliot
 Maison des Sports
 Maison de la Culture
 Lot 3 : Locaux Bien-Assis
 Site du CPIE de Theix

- Nature des prestations :

Pour l'ensemble des lots, seules les prestations d'entretien des installations techniques (P2) et de Gros Entretien Renouvellement (P3) seraient concernées.
Ainsi, la collectivité gérerait directement l'achat des combustibles nécessaires au fonctionnement des installations.

- Estimations :

		Estimations (€ HT/an)			
Lot	Site	P2	P3	Total	Nature des combustibles
1	Ker Netra	9 000	6 500	15 500	Gaz naturel
2	MARQ	15 000	10 000	25 000	Gaz naturel Réseau de chaleur (1er septembre 2011)
	Maison des Sports	18 000	22 000	40 000	Gaz naturel
	Maison de la Culture	20 000	15 000	35 000	Gaz naturel
	Sous-Total			100 000	
3	Locaux Bien-Assis	4 000	3 000	7 000	Gaz naturel
	CPIE de Theix	9 000	6 000	15 000	Gaz propane Granulés bois
	Sous-Total			22 000	
TOTAL		**75 000**	**62 500**	**137 500**	

Nature des combustibles
Gaz naturel
Gaz naturel Réseau de chaleur (1er septembre 2011)
Gaz naturel
Gaz naturel
Gaz naturel
Gaz propane Granulés bois

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser le lancement des procédures décrites ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer avec les entreprises retenues et éventuellement les marchés à intervenir dans le cadre d'une procédure de marché négocié suite à appels d'offres infructueux.

MARCHES PUBLICS–
ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES –
AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer les marchés dans les domaines suivants :

I - Réalisation de travaux
II – Achat de services
III - Achat de fournitures

I - Réalisation de travaux

1) Travaux d'aménagement du parc des Vergnes

Marché à procédure adaptée
Exposé des Motifs : Les prestations comprennent l'aménagement d'espaces verts et l'exécution de travaux nécessaires à la construction d'allées bitumineuses et de bétons désactivés, de structures pour aires de jeux, de passages piétonniers dans le cadre de l'aménagement paysager du parc des Vergnes.

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur, après avis de la CAO du 11 avril 2011, a retenu l'entreprise suivante :

Marché n°11-091PA
Groupement d'entreprises SACER – ASP63
Mandataire : SACER
7 avenue de l'Europe
BP 16
63370 LEMPDES
pour un montant de 495 677,79 € HT.

2) Travaux de maçonnerie dans les bâtiments communaux de la zone nord.

Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics durée : 4 ans
lot n° 1 : Zone nord
Appel d'offres ouvert pour la passation d'un marché à bons de commande d'une durée de 4 ans.

La CAO, lors de sa séance du lundi 28 mars 2011, a décidé de retenir l'offre suivante :
Marché 11-070
lot n° 1 : Zone nord
Nature des prestations : Travaux sur la zone géographique nord
DUGOUR Claude
63530 VOLVIC
valeur mini : *360 000 € HT*
valeur maxi *: 1 440 000 € HT,*
résultant de la simulation de 175 172 euros HT.

3) Marché de maîtrise d'œuvre – Eglise de Saint Eutrope

Marché à procédure adaptée
La mission de maîtrise d'œuvre faisant l'objet de cette consultation relative à la restauration de l'église Saint-Eutrope concerne les travaux de mises hors d'eau de l'édifice (toiture, terrasse, vitraux) et de mise aux normes (électricité, chauffage et sécurité incendie).

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur, a retenu l'entreprise suivante :
Marché n°11 – 102PA
Groupement d'entreprises Pierre-Yves CAILLAULT – Cabinet VIRTZ – ITC Ingénierie – Louis CHOULET
Mandataire : Pierre-Yves CAILLAULT PARIS
pour un montant de 91 000 € HT.

II – L'Achat de services

1) Conception et achat d'espaces pour les annonces de recrutement

Marché à bon de commande avec montant minimum et maximum passé pour une durée de 1 an, renouvelable 3 fois.
Montant minimum annuel : 50 000€ HT
Montant maximum annuel : 200 000€ HT

Appel d'offre européen ouvert.

La CAO, lors de sa séance du lundi 18 avril 2011, a décidé de retenir l'offre suivante :
Marché n° 11-104
Entreprise VM MAGAZINES, 6/8 rue Jean Antoine de Baïf, 75212 Paris Cedex 13, pour un montant estimatif de 70 827.38€ HT

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer avec les entreprises retenues.

MARCHES PUBLICS – AVENANTS

La poursuite de l'exécution de certains marchés nécessite la passation d'avenants entre les titulaires et la Ville dans les domaines suivants :

I - La réalisation de travaux
II - L'achat de fournitures
III - L'achat de services

III - L'achat de services

1) Contrats d'exploitation des installations de chauffage-ventilation avenants de prolongation

Une consultation pour l'exploitation des installations thermiques de différents bâtiments communaux a été lancée le 22 décembre 2010. Pour chacun des 4 lots, seules deux entreprises ont formulé une offre qui ont été ouvertes en réunion préparatoire de CAO le 18 février 2011.

Les candidats ayant présenté une offre ont modifié les clauses du cahiers des charges suite à une incompréhension des demandes de la collectivité au regard du calcul des quantités de chaleur nécessaires au fonctionnement des bâtiments concernés. Ces incompréhensions ont été relevées par les candidats quelques jours avant la date de remise des offres rendant toute modification du dossier impossible par la collectivité au regard du Règlement de Consultation.

Par ailleurs, suite à la décision favorable de lancement d'un accord cadre pour la fourniture de gaz naturel lors de la réunion du 24 février 2011 en présence de M le Maire, MM Martinet et Bardot, il a été notamment décidé de reprendre directement par la collectivité les contrats de fourniture d'énergie des bâtiments concernés par le marché d'exploitation de chauffage.

Afin de permettre de relancer une consultation sur de nouvelles bases techniques, M. le Maire a décidé de déclarer sans suite la consultation pour l'exploitation des installations thermiques.

Une nouvelle consultation pourra être lancée dès la mi-mai pour une prise d'effet des contrats au 31 octobre 2011. Une délibération en ce sens est présentée au Conseil Municipal.

Afin de permettre aux services d'une part de modifier le Dossier de Consultation selon les dispositions susdites et d'autre part de disposer d'un accord cadre opérationnel pour le 31 octobre 2011, il est proposé de reconduire par avenant les contrats existants pour une durée de 4 mois, soit jusqu'au 30 octobre 2011.
Les prestations P3 de gros entretien renouvellement ne seront pas reconduites pendant cette période.

Nota : le raccordement prochain du MARQ au réseau de chaleur de la Gauthière implique la reprise par la collectivité de l'approvisionnement en énergie du site, ainsi, seule la prestation P2 sera reconduite par avenant.

La fourniture d'énergie étant fortement tributaire des conditions climatiques et des prix unitaires de l'énergie, les montants présentés ci-après correspondent à des estimations sur la base des conditions climatiques standard et des derniers prix de l'énergie.

N°· Marché¤	Site¤	Durée·initiale·du· marché¤	Montant·initial¤ (€·TTC)·non· actualisé¤	Montant· avenant· précédent¤ (€·TTC)¤	Montant· avenant· prolongation¤ (€·TTC)¤	Part·avenant /·marché· initial¤ % ¤
00-297¤	Maison·des· Sports¤	10·ans¤	1·385·908,80¤	º¤	º¤	º¤
		Avenant·1·=·6·mois	º¤	125·770,00¤	º¤	7,40%¤
		º¤	º¤	º¤	**32·500,00**¤	**1,96%**¤
05-144¤	MARQ¤	6·ans¤	229·770,50¤	º¤	**4·365.40**¤	**1,90%**¤
05-145¤	Maison·de·la· Culture¤	6·ans¤	546·147,13¤	º¤	**9·000,00**¤	·····%¤
05-146¤	Locaux·Bien-Assis¤	3·ans¤	9·723,48¤	º¤	º¤	º¤
		Avenant·1·=·3·ans¤	º¤	9·723,48¤	º¤	100,00%¤
		º¤	19·446,96¤	º¤	**1·794,00**¤	**9,22%**¤
05-147¤	CPIE·de·Theix¤	6·ans¤	357·628,87¤	º¤	º¤	º¤
			º¤	8·951,34¤	º¤	2,50%¤
			º¤	º¤	**12·200,00**¤	**3,41%**¤

Les inscriptions budgétaires ainsi que les crédits nécessaires pour ces prestations sont aujourd'hui disponibles.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission ,d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer les avenants prenant en compte ces informations.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 mai 2011

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint

Alain BARDOT,